

Plus de besoins, moins de moyens

L'équation impossible des organisations de lutte contre le sans-abrisme

Une perte de revenus avec la diminution de la déduction fiscale sur le don...

La levée de fonds privés nous est devenue indispensable pour assurer le financement de nos activités face aux besoins grandissants en matière de lutte contre la grande précarité. Conscients des limites budgétaires des autorités publiques, nos organisations ont patiemment construit un réseau de donatrices et donateurs privés pour pallier le manque. Ces dons rendent par exemple possible des projets d'innovation sociale peu ou pas subsidiés. Ils assurent aussi un renforcement en personnel des projets structurellement sous-financés. Enfin, ils autorisent la mise à niveau de nos infrastructures nous permettant de les rendre plus qualitatives. Pour envisager une montée en puissance de nos actions face à l'accroissement de la problématique du sans-abrisme, la levée de fonds privés est une piste dans laquelle nos organisations ont investi, notamment poussées par des discours de responsabilisation financière.

L'annonce du gouvernement fédéral d'une réduction des déductions fiscales sur les dons, passant de 45 à 30%, est donc extrêmement inquiétante. Cela va mécaniquement conduire à une réduction de nos revenus sur ce segment, à un moment où nos financements publics sont eux aussi remis en question.

...couplée à une augmentation de la grande précarité

La Belgique connaît depuis une quinzaine d'années une augmentation sans précédent du sans-abrisme. Ce phénomène observé par toutes et tous est confirmé par plusieurs dénombrements des personnes sans-abris organisés par différents organismes publics et indépendants. Bruxelles en est un exemple frappant: le nombre de personnes sans abri y est passé de 1.724 en 2008 à 9.777 en 2024 selon le décompte de Bruss'Help, soit un nombre six fois supérieur. Face à une telle spirale, un plan ambitieux est nécessaire si on veut inverser la tendance. Pourtant, les mesures annoncées par le nouveau gouvernement fédéral dans son accord de majorité retirent beaucoup de filets de sécurité pour les populations les plus fragiles. Cela fait craindre une augmentation de la perte de logement et donc une accélération inquiétante du sans-abrisme structurel.

Pour nos organisations, la situation ne fait pas de doute : nos services, déjà saturés, vont connaître un accroissement de la demande à laquelle nous n'aurons pas la capacité de répondre.

Une réduction de nos moyens et une augmentation des besoins sur nos missions, voilà le cocktail explosif auquel nous nous préparons.

Il est possible que le nouveau gouvernement fédéral, en prenant des décisions qui sont toujours techniques et complexes à élaborer, n'ait pas envisagé ces conséquences. Nous voulons donc l'interpeller sur le risque qui se pose ici. Personne ne désire une explosion du nombre de personnes en rue : ce n'est pas l'idée que l'on se fait d'une société riche et prospère. Ce sont des destins brisés couplés à un coût sociétal important, car plus longtemps on reste en rue et plus long et coûteux est le chemin pour en sortir.

La déduction fiscale sur le don permettait jusqu'ici au gouvernement d'agir sur ce drame sociétal à moindres frais. Chaque euro investi dans nos organisations ne coûte que 45 centimes à l'État. Cela permet donc une répartition du financement des actions entre les citoyens et citoyennes d'une part et les autorités publiques d'autre part. Si demain, investir dans la collecte de dons devait ne plus être rentable pour nos organisations, nous n'aurions d'autre choix que de nous tourner vers les pouvoirs publics pour compenser le manque à gagner, rendant l'opération négative pour les finances publiques.

Nous appelons donc le nouveau gouvernement fédéral à entendre notre appel et à adapter ses mesures.

Signataires:

L'Ilot

Infirmiers de rue

Samusocial

AMA - Fédération des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abri

CPVCF

Le Chant d'Oiseau

Le Home Baudouin

Le Comité de la Samaritaine, asbl

L'Entraide de Saint-Gilles (Diaconia Asbl)

Chèvrefeuille

Resto du Coeur de Saint-Gilles

CASAF ASBL- Aire de Rien (Les Petits Riens)

Pierre d'Angle asbl

Source asbl

Rolling Douche Asbl

Service d'Entraide Familiale ASBL (SEF ASBL)

Mères et Enfants asbl

Maison d'Accueil Saint-Paul Asbl

Maison maternelle Paul Henricot

asbl DIOGENES vzw

Les Frangines asbl

Le Tremplin

Bulle Wasserette Mobile
Maison d'accueil L'Etape ASBL
Maison d'accueil L'Espérance
La Fontaine Liège / Ordre de Malte Belgique asbl
Braséro - Accueil de jour - ASBL
Les Petits Riens asbl
Nativitas asbl